



RÈGLEMENT COMPLÉMENTAIRE TYPE
LIGUE AURA BADMINTON
SAISON 2024/2025

Version 09/10/2024

Nom du tournoi :	CRV
N° de dossier Poona :	2403010
Club ou comité organisateur du tournoi :	LIGUE AURA
Lieu de la compétition :	VOIRON

GÉNÉRALITÉS

1) La compétition est de type :		Championnat (préciser les catégories dans spécificités)				
Il s'agit d'un tournoi nocturne		Non				
Elle se déroule en application des règlements de la FFBaD, de la ligue AURA et de ce présent règlement.						
Le niveau géographique de la compétition est :		Régional / Ligue				
2) La compétition se déroule du :		14/12	2024	au	15/12	2024
3) Dans :		1	salle(s) et sur		9	terrains
Salle 1 =		9	terrains			
Salle 2 =			terrains			
Salle 3 =			terrains			
Salle 4 =			terrains			
4) Le logiciel utilisé sera :		BadNet				
5) Le (la) juge-arbitre principal(e) est :		Marie-Odile PUYPE				
Ses décisions sont sans appel. Le juge-arbitre est en droit d'avertir, de sanctionner ou de disqualifier tout joueur ne respectant pas les règlements.						
6) le (la) GÉO principal(e) est :		David CHAILLOU				
Pour tout le reste du document, joueur pourra être au besoin remplacé par joueuse ou paire.						

SÉRIES ET TABLEAUX

7) La compétition est ouverte aux joueurs allant de		NC	à	N1
inclus, tous licenciés dans un club affilié à la FFBaD.				
8) Les disciplines sont les suivantes :				
SH oui	SD oui	DH oui	DD oui	Mx oui
Préciser quelle(s) discipline(s) se joue(nt) sur quel jour ainsi que les incompatibilités de disciplines un même jour (simple et mixte par exemple) et/ou si le panachage est interdit (SD R - DD D par ex)				
Simple OU mixte le samedi ; doubles le dimanche				
9) Chaque joueur peut participer à maximum :			deux	discipline(s)
10) Le tournoi se déroulera dans la mesure du possible en			Poules puis élimination directe	
En cas de nécessité, les organisateurs en concertation avec le JA principal se réservent le droit de compléter, regrouper ou modifier les séries dans l'intérêt de la compétition.				
11) Les matchs se joueront au meilleur des trois sets conformément à l'article 7 des règles officielles du badminton.				

INSCRIPTIONS ET LISTE D'ATTENTE

12) L'inscription se fera	individuellement ou par club		
13) La date limite de réception des inscriptions est fixée au	27/11	2024	
Le nombre maximum de joueurs sera de	250	pour l'ensemble de la compétition	
Une liste d'attente sera établie	par série	en cas de surnombre selon les critères suivants :	
Critère 1 - Meilleur CPPH			

14) Les inscriptions sont à faire : (remplir uniquement les lignes utiles)			
adresse mail :			
lien BadNet :	https://badnet.fr/tournoi/public?eventid=26882		
adresse postale :			
15) Le joueur devra être licencié	à la date limite des inscriptions		
16) Les droits d'engagement sont de :			
1 tableau	16	2 tableaux	21
3 tableaux			
Par équipes			
17) Le paiement se fera	individuellement ou par club		
18) Le paiement est à effectuer	en ligne sur Bad Net avec le lien ci-dessous		
https://badnet.fr/tournoi/public?eventid=26882 Frais bancaires pris en charge par la ligue			
19) Le CPPH ou le classement pris en compte sera celui du :	28/11	2024	
La confection des tableaux sera effectuée le :	03/12	2024	
La confection des tableaux sera faite en tenant compte	du CPPH		

FORFAITS

20) Les droits d'inscription sont remboursables en cas de **désistement notifié avant la date limite d'inscription**.

Passé ce délai, ils ne sont remboursables qu'en cas de force majeure (blessure, maladie, raison professionnelle ou personnelle impérieuse...) dûment justifiée par une attestation appropriée (certificat médical, attestation de l'employeur...).

21) Le joueur doit alors envoyer, au plus tard dans les cinq jours suivants la compétition, un justificatif à la ligue AURA à sophie.bluy@badminton-aura.org ainsi qu'une copie à l'organisateur pour que celui-ci puisse procéder au remboursement des frais d'inscription si le motif est légitime.

REPLACEMENTS

22) Les remplacements s'effectueront de la manière suivante :

En double et / ou mixte, si un joueur est forfait, le joueur restant pourra proposer le partenaire de son choix sous réserve que cela ne modifie pas les têtes de séries du tableau concerné. L'organisation pourra en fonction des inscrits en liste d'attente proposer un remplaçant, en cas de litige la décision du Juge Arbitre principal sera sans appel.

DURANT LE TOURNOI

23) Tout joueur doit pointer dès son arrivée dans la salle et, au plus tard à l'heure de convocation pour chaque jour de la compétition.

24) Tout joueur désirant s'absenter devra en aviser le juge arbitre.

25) Le volant de référence plume sera

victor Champion 1

Le volant de référence plastique sera

26) Les matchs pourront être appelés avec un maximum de 60 minutes d'avance sur l'heure annoncée par l'échéancier, qui est indicatif. Les joueurs qui ne se présentent pas sur le terrain dans les 5 minutes suivant l'appel de leur match pourront être déclarés forfaits par le juge-arbitre sur le tableau concerné.

Le comité organisateur en accord avec le Juge-Arbitre se réserve le droit de prendre toutes les mesures nécessaires afin d'améliorer le bon déroulement du tournoi.

27) Le mode d'arbitrage du tournoi sera

en auto-arbitrage et par officiels

28) Le temps de repos entre deux matchs est de 20 minutes minimum. Il ne pourra être réduit qu'à la demande de l'intéressé ou allongé sur décision du Juge-Arbitre.

29) A l'appel de leur match, les joueurs auront le droit à

trois minutes

de prise de contact avec le

terrain, test des volants inclus à effectuer dès l'arrivée sur le terrain.

30) Les feuilles des matchs

ne seront pas imprimées et le score des matchs sera rentré de la façon suivante :

Les matchs étant scorés, ce sont les scoreurs qui rentreront les résultats sur les tablettes à disposition.

31) Pour tout volant touchant une structure fixe	Toujours faute
Pour tout volant touchant une structure amovible	Toujours faute
Aucune structure fixe ou mmobile à moins de 9m de hauteur	

- 32) Le comité d’organisation décline toute responsabilité en cas de vols, pertes, incidents ou accident.
- 33) La participation à ce tournoi implique l'acceptation de l'usage du nom et de l'image des participants à des fins de promotion du club et de son tournoi. En cas de refus, le signaler aux organisateurs.
- 34) Toute inscription au tournoi implique l'acceptation du présent règlement.
- 35) Pour les mineurs, un parent, un représentant du club ou un référent doit être présent dans la salle.

SPÉCIFICITÉS ET REMARQUES PARTICULIÈRES

Les SH SD seront au choix avec les mixtes le samedi et l'intégralité se jouera sur la journée tandis que les DH DD se joueront uniquement le dimanche.

Dans la mesure du possible les catégories seront scindées en série OPEN et série ELITE en fonction du CPPH et si le nombre d’inscrits le permet, avec un maximum de 8 joueurs ou paires en série ELITE.

Dans les catégories comportant des élites et des opens, seules les séries Elites se verront décerner le titre de champion Régional Vétéran.

En cas de catégorie d’âge trop peu représentée, l'organisation, en accord avec les JA se réserve le droit de regrouper des catégories d’âge ou d'annuler des séries, ce dont les joueurs seront avisés.

Un joueur peut s’inscrire dans sa catégorie d’âge ou dans une catégorie d’âge inférieure à la sienne (ex : un Vétéran 3 peut s’inscrire en V3, V2 ou V1) et dans des catégories d’âge différentes suivant les tableaux.

Un système de rotation des scoreurs sera mis en place. La règle sera la suivante : Pendant la phase de poules, les gagnants resteront sur le terrain où ils viennent de jouer pour scorer le match suivant et pendant la phase d’élimination directe, ce seront les perdants qui resteront sur le terrain où ils viennent de jouer pour scorer le match suivant. Pour la première rotation, il sera fait appel à des volontaires.